RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A&L Co

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 500 euros
Siège social : 23 Rue Condorcet 75009 Paris
RCS : Paris 939 326 096

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 février 2025

Le 4 février 2025 à 17h,

Au siège social,
Les associés de A&L Co, société par actions simplifiée au capital social de 2 500 euros, divisé en 250 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Madame Adèle Guitton-Lamboley préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président, qui constate que les quatre associés présents ou représentés totalisent 250 actions sur les 250 actions composant le capital.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de séance met à la disposition des associés :

- Le texte du projet de résolutions.

Il déclare que tous les documents requis ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les formes et délais requis par la loi et par les statuts de la Société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnait la validité de la convocation.

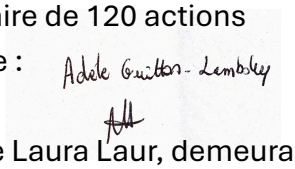
Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
• Mise à jour des statuts

La discussion est ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

RÉSOLUTION UNIQUE
L'Assemblée atteste que les statuts sont certifiés conformes, dont les modifications ayant été apportées sont relatives à la modification de l'objet social.

Noms et signatures

Feuille de Présence à l'Assemblée Générale du 3 février 2025

1. Madame Adèle Guitton-Lamboley, demeurant au [redacted] propriétaire de 120 actions
 Signature : 
2. Madame Laura Laur, demeurant au [redacted] propriétaire de 120 actions
 Signature : 
3. Monsieur Philippe Lam[redacted]t au [redacted] propriétaire de 5 actio[redacted]
 Signature :
4. Monsieur Quentin Peti[redacted]urant au [redacted] représentant Monsieur Sylvain Laur, demeurant 18 Praça do Principe Real 1250-080 Lisbonne, Portugal, propriétaire de 5 actions
 Signature [redacted]

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence et atteste que les quatre associés présents ou représentés totalisent 250 actions sur les 250 actions composant le capital social et ayant le droit de vote.

Fait à : Paris
Le : 4 février 2025
Le Président :

